
BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception d'une plaquette de 8 pages qui a pour titre et sous-titre : **CONFRERIE DU SAINT-ROSAIRE, Ses indulgences.**

La première page rappelle la distinction d'une dévotion enrichie d'indulgences avec la confrérie destinée à propager cette dévotion. On indique ensuite le but principal de toute confrérie qui n'est pas, comme on ne le pense que trop souvent, de faire gagner des indulgences qui lui sont subordonnées.

Les sept autres pages énumèrent les principales indulgences plénières et partielles avec leurs conditions. Le grand avantage est qu'elles ne sont pas présentées d'après l'ordre de dignité des fêtes, comme dans les brefs ou bulles qui les ont accordées, de même que dans les divers sommaires officiels, mais selon l'ordre du calendrier. D'après l'indication des indulgences que la Confrérie du Saint-Rosaire offre à ses membres, tous les jours, chaque semaine et chaque mois, on trouve les indulgences accordées aux fêtes du mois de janvier (Circumcision, Epiphanie, puis dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime, de la Quinquagésime, etc.), et ainsi jusqu'à la fin de décembre.

Afin d'occuper moins d'espace, l'auteur a omis, comme il en avertit, toutes les indulgences attachées à la récitation elle-même du rosaire, aux **Pater** et **Ave**, vu qu'on les gagne sans les connaître, avec la seule intention jointe à une récitation pieuse.

L'auteur de cet utile feuillet est, nos lecteurs le devinent, M. l'abbé Joseph Saint-Denis, qui a déjà à son crédit deux autres feuillets d'une égale importance pour la piété et le soulagement des âmes du purgatoire. Ce nom seul est une garantie d'exactitude et